



Municipalité des Cèdres

SÉANCE MUNICIPALE
Mardi 8 septembre 2026, 19h
1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres
Hôtel de ville, Salle des délibérations

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2026

2. Procès-verbal

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026

3. Affaires financières

- 3.1 Acceptation des comptes du 14 août au 10 septembre 2026
- 3.2 Présentation des états financiers 2025
- Dépôt du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 / rapport de l'auditeur indépendant
 - Dépôt des faits saillants du rapport financier pour l'année 2025

Première période de questions aux citoyens (15 minutes)

- 3.3 Paiement de factures, décomptes progressifs et autres :
- 3.3.1 Ali Excavation inc.: paiement du décompte progressif numéro 1 – Travaux de réfection du ponceau Wallot
 - 3.3.2 Ali Excavation inc.: acceptation de l'avis de changement numéro 5 et paiement du décompte progressif numéro 3 - Projet de pavage des rues des Émeraudes et des Rubis
 - 3.3.3 Les Pavages Ultra inc.: paiement du décompte progressif numéro 1 - Travaux de pavage divers 2026 sur les rues Gary et Ranger
- 3.4 Demande d'aide financière, financement et autres :
- 3.4.1 Haylee Reid : demande de subvention à l'élite pour compétition de cheerleading / Politique de subvention à l'élite – volet sportif
- 3.5 Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 597 000 \$ qui sera réalisé le 22 septembre 2026
- Règlement d'emprunt numéro 386-2015 décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ relatif à la réfection et pavage du chemin du Fleuve (entre le périmètre urbain et le chemin Saint-Antoine), chemin Saint-Antoine (entre le chemin du Fleuve et la route 338), chemin Saint-Grégoire, montée Chénier, montée Marsan, rue des Tourterelles, rue Valade, rue Daoust, rue Lauzon, rue Gauthier et la rue Jeanne
 - Règlement d'emprunt numéro 510-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 16 600 \$ relatif au reprofilage des fossés de la rue Lalonde afin de changer l'émissaire pluvial du secteur
 - Règlement d'emprunt numéro 516-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 254 000 \$ pour des travaux de stabilisation de talus et de réfection du chemin du Fleuve
 - Règlement d'emprunt numéro 533-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 1 415 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule incendie, de type « autopompe », neuf – année 2025 ou 2026

4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire

Aucun point

5. Règlements municipaux

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 349-7-2026 modifiant le règlement numéro 349-2012 et ses amendements relatif aux nuisances et la sécurité afin de retirer des dispositions prévues dans un autre règlement, modifier l'unité de mesure du bruit et définir le terme « zone »
- 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 383-13-2026 modifiant le règlement numéro 383-2015 et ses amendements déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats afin de mettre à jour les délégations de pouvoirs et ajouter des dispositions en matières juridiques et immobilières
- 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 551-2026 (RMH 330) remplaçant le règlement numéro 468-2021 et ses amendements relatif au stationnement (RMH 330)



Municipalité des Cèdres

- 5.4 Adoption du règlement numéro 531-1-2026 modifiant le règlement numéro 531-2025 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Municipalité des Cèdres pour l'année 2026 afin de modifier les odonymes, la tarification et la capacité des locations de salles du Pavillon des bénévoles et mettre à jour certaines terminologies et tarifications diverses

6. Affaires municipales

- 6.1 Modification de la Politique de remboursement des frais de téléphone cellulaire
6.2 Nouvelle formule de partage des contributions au transport collectif pour la Couronne-Sud

7. Affaires juridiques et greffe

- 7.1 Place du Canal – projet domiciliaire Haut-Chambrery : autorisation de servitudes d'occupation permanente sur une partie du lot 4 287 492 du cadastre du Québec
7.2 Dépôt de déclarations d'intérêts pécuniaires – Loïc Dewavrin, conseiller municipal

8. Ressources matérielles

- 8.1 Bérard Tremblay arpenteurs-géomètres : offre de services professionnels pour la réalisation d'un plan montrant l'occupation de la partie du domaine hydrique de l'État occupée – lot de grève et en eau profonde – bloc 643 du Fleuve St-Laurent
8.2 Ali Excavation inc.: acceptation et paiement de l'avis de changement numéro AC-02 pour le remplacement de la vanne existante de 100 mm pour une vanne de 150 mm / Travaux de réfection du ponceau Wallot
8.3 Lessard et Demers inc.: acceptation et paiement de l'avis de changement numéro 1 pour l'ajout d'une unité de climatisation à la station de pompage Principale / Travaux de réhabilitation des stations de pompage Principale, Daoust et Sophie
8.4 Les Pavages La Cité B.M. Inc.: octroi du contrat pour le pavage de diverses rues (2026-2027)
8.5 Réfrigération Yvan Allison : octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle unité thermopompe de type murale au bâtiment de l'hôtel de ville
8.6 Ora : offre de services professionnels en ressources humaines pour un diagnostic organisationnel du Service des loisirs, culture et vie communautaire et de la Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

9. Ressources humaines

- 9.1 Démission de Nourelhouda Djedou à titre de commis à l'urbanisme et l'environnement au Service de l'urbanisme et de l'environnement
9.2 Embauche d'employés à titre de préposés aux loisirs, poste occasionnel et non-syndiqué, pour les activités et événements municipaux au Service des loisirs, culture et vie communautaire
9.3 Modification du statut d'emploi de Myriam Brunet à titre de préposée aux prêts à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
9.4 Prolongation de la période d'embauche de Loïc Hans Duskic à titre de commis à l'urbanisme et à l'environnement
9.5 Démission de Simon Lachapelle à titre de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie

10. Loisirs, culture et vie communautaire

Aucun point

11. Service de sécurité incendie

Aucun point

12. Services techniques et infrastructures

- 12.1 Autorisation des travaux sur le cours d'eau Delvan (remplacement de ponceau)



Municipalité des Cèdres

Deuxième période de questions aux citoyens (30 minutes)

Parole au Conseil

Levée de la séance

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET DÉCORUM

1. Le(la) citoyen(ne) qui a reçu le droit de parole du président de la séance doit se présenter au microphone et s'identifier en indiquant clairement son nom avant de poser sa question.
2. La personne appelée au microphone dispose de 5 minutes pour poser une question et une sous-question, après quoi, le président de la séance peut mettre fin à cette intervention.
3. Les questions sont adressées aux membres du conseil, lesquels peuvent y répondre dans l'immédiat, y répondre à une séance subséquente ou y répondre par écrit. Chaque membre du conseil peut, avec la permission du président, compléter la réponse donnée.
4. La personne qui pose une question doit utiliser un langage convenable, poli et respectueux.
5. Le président de la séance peut refuser une question, interrompre ou retirer le droit de parole à une personne conformément au règlement numéro 509-2024 régissant le déroulement des séances du Conseil municipal.